

# la Creuse

N° 48 > avril / mai 2011



P. 14

## ACTIONS

La BDC au chevet du livre



P. 20

## NATURE

Penser à l'eau de demain

■ DOSSIER



P. 22

## SPORTS

L'athlétisme creusois combine bien

# Votre nouveau Conseil Général

page 7

**INCLUS**  
LE GUIDE DES RENDEZ-VOUS NATURE DE L'ÉTANG DES LANDES

# CENTRE CULTUREL YVES FURET

## programme de printemps

**VENDREDI 6 MAI - 20H30**

### MADJO

+ Les Têtes de Lapin (Rock)  
+ Laéतिकét (Chanson)

#### Concert

Découvrez son premier album, entre complines à la française et ballades américaines, des sons et des rythmes urbains faisant la part belle à des voix hypnotiques et tribales, un choc des cultures permanent. Influencée par Billie HOLIDAY, Rickie LEE JONES ou encore Ben HARPER, MADJO nous transporte quelque part entre Pop, Folk et Soul.



**JEUDI 12 MAI - 20H30**

### DE TOUTE(S) PIÈCE(S)

Cie du Dagor

**Théâtre - tout public, à partir de 12 ans**

Monter FEYDEAU ? Non, le démonter ! De toutes les pièces de FEYDEAU, extraire la mécanique, la folle énergie qui les anime et, à travers rideaux et portes qui glissent, roulent et dansent, voir s'entremêler femmes, amants, maris, maîtresses, bonnes... Il ne s'agit pas ici de proposer une pièce de FEYDEAU, dépoussiérée, modernisée ou autre action revigorante, mais des morceaux qui seront assemblés façon patchwork.



**JEUDI 19 MAI - 20H30**

### ORCHESTRE DE LIMOGES ET DU LIMOUSIN

Karl Koop Konzert de CAVANNA  
Symphonie « Tragique » n° 4 en ut mineur D 417 de SCHUBERT  
Pulcinella de STRAVINSKI

#### Musique Classique

Un programme tout empreint de réminiscences, qui brisent la ligne du temps et élargissent les contours symphoniques. De cette constellation tout à fait personnelle, l'accordéon brille au firmament. CAVANNA aime afficher sa liberté vis-à-vis des dogmes de la musique « classique », mêler veine populaire et héritage romantique, manier la dérision. L'orchestre participe activement à cette grande fête sonore, à laquelle fait écho le ballet néo-classique Pulcinella composé par STRAVINSKY. La Quatrième Symphonie, dite « Tragique » (1816) de SCHUBERT résonne comme l'ultime écho à l'accordéon, à la danse et à CAVANNA.



**SAMEDI 28 JUIN - 20H30**

### LES GENOUX

Salle des fêtes  
de Saint Aignant de Versillat

#### Bal Trad'

Inspirés par les longues soirées de Saint Chartier, ces sept joyeux fêtards sillonnent villes et campagnes pour faire vibrer les parquets au travers d'un répertoire d'airs traditionnels d'ici et d'ailleurs, agrémenté de quelques compositions originales.

Scottish, Polka, Valse, Cercle Circassien, Mazurka, Bourrée...  
Autant de danses à venir partager.  
Avec LES GENOUX, dégrillage de rotules assuré !

**MARDI 7 JUIN - 20H30**

### L'HOMME à TÊTE DE CHOU

Centre Chorégraphique National  
de Grenoble

Sortie à l'opéra de Limoges  
Départ en car à 19h00, rendez-vous sur l'esplanade Yves Furet  
Réservation obligatoire :  
05 55 63 46 46

#### Danse Contemporaine

Serge GAINSBORG composait en 1976 l'Homme à Tête de Chou, un disque d'anthologie qui ne rencontra pas immédiatement le succès. Trente ans plus tard, Alain BASHUNG reprenait cet album dans le but d'en faire une version scénique avec Jean-Claude GALLOTTA...  
En douze tableaux et avec quatorze danseurs enlacés dans l'œuvre des deux maîtres disparus, Jean-Claude GALLOTTA a su créer un spectacle « comme un long poème symphonique et Rock », un ballet noir et tragique, dynamique, rythmé qui nous conte l'histoire d'amour et de mort de Marlou la shampooiseuse.



Avenue de la Liberté, 23300 La Souterraine  
tél : 05 55 63 46 46 - fax : 05 55 63 46 47  
info-cyf@orange.fr

**Renseignements - Billetterie**  
Office de Tourisme du Pays sostranien  
05 55 63 10 06

[www.centre-culturel-yves-furet.com](http://www.centre-culturel-yves-furet.com)

## I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5

UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

## I DOSSIER I

VOTRE NOUVEAU  
CONSEIL GÉNÉRAL p. 7-13

## I ACTIONS I

LECTURE :  
LA BDC SUR LE TERRAIN p. 14-15ROUTES DÉPARTEMENTALES :  
LES GRANDES MANŒUVRES p. 16-17CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES :  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE p. 18-19

## I NATURE I

EAU POTABLE :  
PENSER À DEMAIN p. 20-21

## I SPORTS I

ATHLÉTISME : LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
COMBINE BIEN p. 22-23

## I RACINES I

FORMATION DE POINTE p. 24

LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

## I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 27

## I SORTIR I

L'AGENDA p. 28-31

La tribune libre des groupes politiques  
reprendra au prochain numéro

## Votre Département existe

Les 20 et 27 mars dernier, 13 des 27 cantons que compte la Creuse étaient soumis aux suffrages des électeurs. L'assemblée départementale issue de ce scrutin a été installée au cours de la séance du 31 mars. Elle s'inscrit dans la continuité de sa devancière, puisque telle a été la volonté des Creusois qui ont maintenu leur confiance à l'équipe sortante. Aujourd'hui, le Conseil Général compte donc 18 élus de gauche et 9 de droite, soit un total de 27 conseillers généraux tous désireux de servir leur territoire, de vous servir. De ce point de vue et par-delà leurs divergences, tous vos élus ont pour mission de s'inscrire dans une cohérence départementale, de travailler avec l'esprit d'équipe sans lequel nous ne pouvons pas espérer relever les défis qui s'imposent à nous.



Votre Conseil Général pourrait vivre, en 2014, un tournant dans l'histoire des départements, si se confirme l'instauration d'un nouveau mode de scrutin avec la création des conseillers territoriaux réduisant le nombre de cantons. Il se pourrait aussi que cette perspective ait une alternative, avec des scrutins de liste permettant, via la proportionnelle, de représenter plus fidèlement la diversité des sensibilités. De ce point de vue, le vote des Français aux grands rendez-vous de 2012 – élections présidentielle et législatives – sera déterminant.

Mais ce n'est pas ce qui doit nous occuper ici et, en attendant, votre Département existe bel et bien. Quelle autre collectivité que le Conseil Général pourrait d'ailleurs, mieux et plus proche de vous, s'occuper de l'entretien des routes départementales, des collègues creusois, mettre en œuvre l'action sociale, prendre en compte la dépendance, préserver notre patrimoine ou aider les projets de développement de nos territoires et de ceux qui y vivent ? Alors que le dernier scrutin cantonal a montré une certaine désaffection d'un électorat inquiet et parfois déboussolé, c'est pour mieux vous informer sur les enjeux départementaux que le Magazine de la Creuse vous propose de consacrer son Dossier à l'installation de votre nouveau Conseil Général. Il vous permettra de connaître vos élus, leurs compétences et le rôle qu'ils jouent dans l'assemblée départementale, mais aussi l'organisation et le fonctionnement de cette dernière.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH  
Sénateur de la Creuse  
Président du Conseil Général

la Creuse  
LE MAGAZINE

Numéro de Avril/Mai 2011.

Magazine édité par le Conseil Général  
Hôtel du Département - BP 250  
23011 GUERET Cedex  
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23  
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29  
Site Internet : [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr)

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse"  
a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Eric JEANSANNETAS.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Maquette : Lydie VIALATOU.

Textes : Delphine BONNIN, Jean-Luc OZIOL,  
Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine),  
Bibliothèque Départementale de la Creuse  
(coups de cœur de la BDC).

Photos : Simon PAROUTY, Conservation du Patrimoine  
(fiches du patrimoine).

Impression : Fabrique Imprimeur  
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR  
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.

## le Savez-vous ?



## LE CONSEIL GÉNÉRAL AIDE LES CEL

Dans le cadre des Contrats Educatifs Locaux signés entre l'Etat, le Département, les communes et les communautés de communes concernées, le Conseil Général accorde aux structures organisatrices d'activités socioculturelles et sportives des subventions destinées à les aider à financer les dépenses de mobilité. Le CEL a pour objet la démocratisation de l'accès à la culture et aux loisirs, le développement harmonieux des enfants et des jeunes, leur réussite scolaire et leur participation active et réelle à la vie de la cité.

Après examen du dossier unique de demande d'aide par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de la Protection des Populations et de la Mission Activités Périscolaires du Conseil Général, l'aide attribuée par le Département représente 30% du montant des dépenses de mobilité inscrites en charges dans le budget prévisionnel de chacune des actions, après validation par la Commission Permanente. 50% de la subvention pourront être versés sur attestation du démarrage de l'action. Le montant définitif de la subvention sera régularisé en fonction de la totalité des factures de transport acquittées.

**INFO + : PÔLE EDUCATION, CULTURE ET SPORT  
DIRECTION DE L'EDUCATION  
MISSION ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES – BP 250 –  
23011 GUERET CEDEX – TÉL. 05 44 30 24 15**



Le lancement officiel de l'inventaire floristique du Limousin, le 29 mars dernier à l'hôtel de ville de Guéret.

## BOTANIQUE

# Bientôt un inventaire de la flore limousine

**Le Conservatoire botanique national du Massif Central lance un inventaire des espèces florales du Limousin. Un outil de connaissance qui devrait être publié d'ici 2014.**

**A**GRÉÉ par le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire depuis 1998, le Conservatoire botanique national du Massif Central est un établissement public à caractère scientifique et technique ayant pour objectif principal la connaissance et la conservation de la diversité biologique végétale. Couvrant une vaste zone géographique représentant les départements du Limousin, de l'Auvergne et de l'ouest rhônalpin, il a déjà passé au peigne fin, depuis une dizaine d'années, la diversité botanique de ces deux dernières régions. Il démarre maintenant le même travail sur les 17.000 km<sup>2</sup> du Limousin.

Ce travail sera notamment l'occasion de revisiter les données existantes, qui résultent du travail conduit dans les années 90 par le Conservatoire régional des espaces naturels du Limousin (CREN) et ayant abouti à la publication d'un Atlas de la flore vasculaire limousine en 2001. Ces informations ont vieilli et l'évolution des activités humaines sur le territoire rendent nécessaire la mise en œuvre de ce vaste chantier d'actualisation.

Afin de mieux comprendre, surveiller et anticiper l'érosion de la biodiversité, mais aussi identifier et préserver les plantes les plus menacées, le territoire limousin sera parcouru par les botanistes du Conservatoire botanique national du Massif Central, mais aussi de ses partenaires, le CREN Limousin et l'ALBL (Amicale Charles Le Gendre des botanistes limousins).

D'un montant de près de 380.000€ étalés sur quatre ans, ce travail colossal bénéficiera du soutien de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional du Limousin et du Conseil Général de la Creuse. Notre département contribuera à hauteur de 12.600€ répartis en différentes subventions annuelles sur la durée du programme.

## le Savez-vous ?



## TOURISME

# Nouvelles brochures

**Les éditions 2011 des brochures touristiques du département sont disponibles : un éventail de possibilités qui dit tout le dynamisme du tourisme creusois.**

COMME tous les ans à pareille époque, l'ADRT23 (agence de développement et de réservation touristiques de la Creuse) vient d'éditer les différents supports de communication gratuits qui font la promotion des activités et services touristiques dans notre département. Petit tour d'horizon.

**Brochure Campings :** 8.000 exemplaires édités en collaboration avec le Club campings. Liste des campings et des aires de camping-cars, les locations de chalets et mobil-homes.

**Brochure Pêche :** 20.000 exemplaires édités en collaboration avec la Fédération de la Pêche. Un guide complet (répertoire des AAPPMA, dépositaires de cartes, guides moniteurs de pêche, formations, événements, locations, etc.). Une carte des cours d'eau, avec les spots de pêche et la réglementation.

**Brochures Hébergements :** 10.000 exemplaires. Liste des hôtels classés ou non, hôtels-restaurants, chambres d'hôtes labellisées Gîtes de France Charmance, Clévacances et Accueil Paysan.

**Magazine des Vacances et des Loisirs :** 28.000 exemplaires. Guide de toutes les visites et activités à faire dans la Creuse : musées, jardins, sites naturels, châteaux, églises, parcs à thème, activités de pleine nature, gastronomie, etc.

**Carte touristique :** 35.000 exemplaires. Recto : liste des sites à visiter répartis par thème. Verso : carte détaillée avec réseau routier, sites à visiter et liste des marchés réguliers.

**La Creuse en famille :** Document encarté dans le magazine (28.000 ex.) et 5.000 exemplaires à part. Une quarantaine d'activités à faire en famille.

**Passeport inter-sites :** 26.000 exemplaires pour cette 10ème édition, recensant 27 sites partenaires. Offres tarifaires dans les sites partenaires.

**Agenda des manifestations :** 20.000 exemplaires. Liste des manifestations d'avril à octobre : spectacles, concerts, expo, festivals, fêtes traditionnelles, brocantes, etc.

**Guide des restaurants :** 5.000 exemplaires. La liste de tous les restaurants de la Creuse, les bonnes tables mises à l'honneur.

**INFO + : TOUS CES DOCUMENTS SONT DISPONIBLES GRATUITEMENT DANS TOUS LES OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVE DE LA CREUSE ET À L'ADRT23 – 9 AVENUE FAYOLLE – BP 243 – 23005 GUÉRET CEDEX TÉL. 05 55 51 93 23 – COURRIEL : CONTACT@TOURISME-CREUSE.COM**



## BIENTÔT LE CONCOURS DU FLEURISSEMENT

Le label des Villes et Villages Fleuris est attribué par le Conseil National du même nom, seul habilité à organiser chaque année, avec les régions et les départements, le concours officiel. En Creuse, le Conseil Général délègue l'organisation du concours à l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative. C'est auprès de cette association que les communes doivent s'inscrire pour concourir en 2011.

Au-delà de l'obtention du label, les communes incitent leurs administrés à fleurir leurs habitations, en organisant un concours des maisons fleuries auquel chaque particulier peut concourir ; chaque commune présente ensuite au jury départemental les lauréats du concours communal. Neuf catégories – jardin très visible de la rue, balcon et terrasse, fenêtre et mur, décor sur la voie publique, immeuble collectif, Hôtel & Restaurant, hameaux, commerce et hébergement touristique – permettent de classer les meilleurs représentants au niveau départemental.

Pour inscrire votre commune au concours départemental creusois, il suffit de prendre contact avec l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de la Creuse qui vous fera parvenir une fiche d'inscription. Les intéressés auront jusqu'au 10 juin pour déposer leur inscription.

**INFO + : UDOTSI DE LA CREUSE – 9 AVENUE FAYOLLE  
23000 GUÉRET – TÉL. 05 55 51 10 03 – 06 11 88 15 31  
COURRIEL : UDOTSI@TOURISME-CREUSE.COM**



UN AGENT – UN MÉTIER

# Maryse, agent au Secrétariat des Assemblées

**Mémoire des décisions prises au fil du temps par les élus, le Secrétariat des Assemblées garantit le bon fonctionnement des instances départementales.**

**L**E Secrétariat des Assemblées. Avec des majuscules s'il vous plaît, pour insister sur la noblesse de la mission. Derrière cette appellation quelque peu pompeuse, mais surtout assez mystérieuse, se cache, au cœur des locaux de la Direction de l'Administration Générale, le tandem discret formé par Didier et Maryse. Sans bruit, ils ne ménagent pas leurs efforts pour que les rouages administratifs ne fassent pas de couacs. Leur rôle est essentiel pour le bon fonctionnement des deux instances délibérantes, l'Assemblée plénière et la Commission permanente. Le Conseil Général est une collectivité de proximité, administrée par des élus : réunis plusieurs fois par an en séances plénières, ils votent la politique départementale ; pour les décisions plus courantes, la Commission permanente (effectif plus retreint) est convoquée chaque mois.

## CONTRÔLE DE LÉGALITÉ INTERNE

Avant la tenue de chaque assemblée, Maryse prépare les rapports du Président, constitués d'une note de présentation des dossiers et de la proposition précise sur laquelle chaque conseiller général doit se prononcer. Peut-être une vieille habitude gardée d'une expérience antérieure à l'état-civil, Maryse est minutieuse et scrupuleuse.

Corriger, corriger encore car les mots ont un poids, et peuvent être source de litiges. Tant par goût que par nécessité, elle vérifie

sans cesse les termes utilisés, les chiffres indiqués, avant l'envoi du document à chaque conseiller général. Le Secrétariat des Assemblées est le dernier maillon d'une longue chaîne de vérification, qui garantit le bon déroulement des débats et une prise de décision éclairée des élus. « Pour qu'ils puissent étudier les dossiers et demander des explications, nous devons respecter un délai légal de 12 jours avant une session plénière », explique Maryse, regrettant toutefois de travailler parfois dans l'urgence.

Le jour J, Maryse est présente aux côtés de son collègue pour comptabiliser les votes et réaliser le procès-verbal de la séance. Ce relevé des décisions doit ensuite être paraphé par le Président, pour que les délibérations deviennent exécutoires et puissent être mises en œuvre par les services départementaux.

Pour autant, la mission de Maryse et Didier n'est encore pas terminée. Ils assurent la publicité des délibérations que tout citoyen doit pouvoir consulter. Ils les transmettent également à la Préfecture pour le contrôle de légalité. La rigueur du travail préparatoire du Secrétariat des Assemblées prend alors tout son sens... Enfin seulement, ces documents officiels peuvent revenir dans le petit bureau de Maryse, et être rassemblés dans des registres, qui sont un peu la mémoire du Département.

La tête dans les papiers, Maryse apprécie particulièrement d'assister aux assemblées : « J'aime cette proximité avec les élus, parce qu'ils donnent corps aux rapports dans lesquels je suis plongée la plupart du temps. » ■



DOSSIER

# Votre assemblée pour trois ans

Les 20 et 27 mars, 13 des 27 cantons creusois remettaient en jeu le mandat de leur conseiller général. Il ressort de ce scrutin une nouvelle assemblée départementale, qui aura en charge la conduite des affaires de la Creuse jusqu'en 2014.

## L'HISTOIRE D'UNE COLLECTIVITÉ



**1790** : Alors que le Royaume de France était organisée en provinces, la Révolution organise le découpage de la France en départements, par la loi du 22 décembre 1789. Leur nombre exact et leurs limites sont fixés par la loi du 26 février 1790, et leur existence prend effet le 4 mars 1790.

La France compte alors 83 départements, gérés chacun par une assemblée qu'élisent les citoyens : le Conseil du Département. Chargé d'administrer le territoire départemental, il est placé sous l'étroit contrôle du pouvoir central.

**1800** : Après avoir été supprimé en 1793, le Conseil du Département est rétabli sous le nom de Conseil Général en 1800. Ses membres ne sont plus élus par les citoyens mais nommés par le Gouvernement.

**1833** : Le Conseil Général redevient un corps d'élus mais l'élection au suffrage universel ne sera instituée qu'en 1848, sous la II<sup>ème</sup> république.

**1871** : Le Département est désormais considéré comme une collectivité territoriale. Les conseillers généraux sont élus au suffrage universel direct et ont une compétence sur toutes les affaires d'intérêt départemental, sous le contrôle du Préfet. La situation reste stable pendant plus d'un siècle, à l'exception de la parenthèse du régime de Vichy, qui supprime les conseils généraux.

**1982** : La loi du 2 mars 1982 dite « de décentralisation » fait du Département une collectivité territoriale de plein exercice, affranchie de toute tutelle de l'État. Un transfert de compétences larges se met en place, que le Conseil Général exerce en lieu et place de l'État. La loi du 7 janvier 1983 est alors la première d'une longue série de textes (30 lois, 130 actes réglementaires) précisant la répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'État.

## LES PRÉSIDENTS SUCCESSIFS

André CHANDERNAGOR, de 1973 à 1983 (PS) ; Michel MOREIGNE, de 1983 à 1992 (PS) ; Thierry CHANDERNAGOR, de 1992 à 1994 (PS) ; Bernard de FROMENT, de 1994 à 1998 (RPR) ; Gérard GAUDIN, de 1998 à 2001 (RPR) ; Jean-Jacques LOZACH, depuis 2001 (PS).



## En attenda

**La nouvelle assemblée départementale a Jean-Jacques Lozach au poste de Président. dans cette configuration jusqu'en 2014.**

**S**ELON un sondage Ipsos commandé par l'Assemblée des Départements de France (ADF), plus de 80% des Français se disent attachés à leur département, qu'ils soient en milieu rural ou urbain. Le même sondage révèle que 75% des Français estiment la réforme des collectivités locales confuse et mal expliquée. Et pourtant, pendant ce temps-là, cette réforme se met peu à peu en place, annonçant pour 2014 la fin des départements tels qu'on les connaissait jusqu'alors.

## ESPRIT DE CONSENSUS

En effet, et même si les conditions exactes de l'application de la réforme ne sont pas encore totalement connues, le paysage institutionnel départemental est appelé à changer considérablement à partir de 2014. Inspirée par une succession de rapports dont certains visaient jusqu'à la suppression des départements, la réforme prévoit notamment la suppression de la clause de compétence générale des départements et des régions. En clair, cela signifie que certaines compétences aujourd'hui exercées par le Conseil Général dans le cadre de partenariats avec d'autres collectivités ne lui reviendront plus ; que le Département ne pourra intervenir que dans les domaines de compétence que la loi lui attribue, et non plus dans tous les objets d'intérêt départemental.

Parallèlement, la mise en place d'un nouveau mode de scrutin va considérablement changer la donne. En 2014, les conseillers territoriaux remplaceront les conseillers régionaux et généraux et cumuleront les deux fonctions, à la Région et au Département.





La séance plénière d'installation était présidée par le doyen d'âge de l'assemblée départementale, Jean Commergnat, assisté du benjamin, Nicolas Simonnet, pour organiser l'élection du Président.

# nt 2014...

**été installée le 31 mars et a reconduit Vos 27 conseillers généraux œuvreront Après...**

Drôle de paradoxe, d'ailleurs, entre d'un côté des élus siégeant dans deux collectivités et de l'autre des collectivités aux compétences séparées. Les conseillers territoriaux seront également moins nombreux que ne le sont les conseillers généraux aujourd'hui, puisque les cantons vont être redécoupés.

Les dernières élections cantonales des 20 et 27 mars dernier n'avaient donc pour but que de renouveler 13 cantons pour la seule période 2011-2014, avant de renouveler totalement l'assemblée départementale. Peut-être cette perspective explique-t-elle en partie pourquoi ces élections ont été marquées par une abstention sans précédent au niveau national, qui s'est même ressentie dans la Creuse où l'on est pourtant plus fidèle à l'isoloir.

Ce contexte était, en tout cas, particulièrement présent à l'esprit des 27 conseillers généraux creusois, lors de la séance plénière du 31 mars dernier, consacrée à l'installation de la nouvelle, et donc dernière du genre, assemblée départementale. Dans un climat empreint d'une certaine solennité, les élus ont reconduit Jean-Jacques Lozach à la présidence, comme les Creusois avaient reconduit les grands équilibres de l'assemblée départementale. Climat consensuel aussi, très éloigné des joutes de campagne électorale, puisque les différentes formations politiques s'étaient accordées pour un vote groupé sur les vice-présidences, ainsi que sur leur représentation à la Commission permanente et dans les commissions thématiques.

Une stabilité qui sera fort utile pour conduire une politique attentive aux Creusois tout en préparant le Département aux changements institutionnels à venir. ■

## LES COMPÉTENCES DU CONSEIL GÉNÉRAL



Parmi tous les textes qui ont accompagné la mise en place de la décentralisation au début des années 80, on notera la loi du 29 décembre 1983 sur les relations financières entre l'État et les collectivités territoriales ; elle crée un système de dotations (équipement, fonctionnement, etc.) et met ainsi fin au mécanisme de la seule subvention. D'autres textes ont, depuis, poursuivi le mouvement décentralisateur en précisant les attributions des collectivités territoriales. Les derniers datent des années 2000 et de ce que l'on a appelé « l'acte II de la Décentralisation ».

Parmi toutes les missions du Conseil Général, la première concerne l'action sociale, qui représente la moitié du budget de fonctionnement du Département. L'aide aux personnes dépendantes, âgées ou handicapées, l'aide sociale à l'enfance, à la jeunesse, aux personnes en difficulté, la prévention des risques de santé, ainsi que la gestion du dispositif RMI/RMA.

Les autres compétences majeures du Département concernent les routes départementales, les transports et les collèges. Depuis les dernières lois de décentralisation, les personnels de l'État qui assument ces missions sont devenus des agents du Département. À noter que le tout dernier transfert de personnels et de moyens de l'État au Département a eu lieu à la fin 2010, avec l'arrivée du Parc départemental dans le giron du Conseil Général.

Au-delà de ces grandes compétences obligatoires, le Conseil Général développe des politiques en faveur de l'aménagement rural, de l'environnement, de l'économie et du tourisme. Il intervient également dans l'aide aux communes pour leur patrimoine, et d'une façon générale, pour tous les investissements qui concourent à leur développement.

Enfin, le Département est présent dans le domaine culturel à travers des services qui lui sont propres (Archives Départementales, Bibliothèque Départementale de la Creuse, Conservation Départementale du Patrimoine), et dans ceux de l'éducation, de la jeunesse et du sport.

**INFO + AU MOMENT OÙ VOTRE MAGAZINE ÉTAIT IMPRIMÉ AVAIT LIEU UNE AUTRE SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL GÉNÉRAL (LE 11 AVRIL), CONSACRÉE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011. NOUS Y REVIENDRONS DANS LE PROCHAIN NUMÉRO.**

## LES VICE-PRÉSIDENTS

**1ER VICE-PRÉSIDENT**

En charge de l'Administration Générale, des Finances, du Personnel, du Développement des Territoires, de l'Insertion et du Logement.

**Eric JEANSANNETAS**  
Conseiller général de Guéret Sud-Ouest

**2ÈME VICE-PRÉSIDENT**

En charge de l'Éducation, des Sports et de la Démocratie participative.

**André MAVIGNER**  
Conseiller général de Bénévent-l'Abbaye

**3ÈME VICE-PRÉSIDENT**

En charge de l'Environnement, de l'Agriculture et du Développement durable.

**Jacky GUILLON**  
Conseiller général de Pontarion

**4ÈME VICE-PRÉSIDENT**

En charge de la Culture et du Patrimoine.

**Guy AVIZOU**  
Conseiller général de Guéret Sud-Est

**5ÈME VICE-PRÉSIDENT**

En charge des Dépendances et de l'Autonomie.

**Jean-Luc LEGER**  
Conseiller général de Gentioux-Pigerolles

**6ÈME VICE-PRÉSIDENT**

En charge des Infrastructures et des Transports.

**Philippe BAYOL**  
Conseiller général de Saint-Vaury

**7ÈME VICE-PRÉSIDENT**

En charge de l'Économie, du Tourisme et des Services publics.

**Roger BLERON**  
Conseiller général de Boussac

**8ÈME VICE-PRÉSIDENT**

En charge de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Famille.

**Marie-France GALBRUN**  
Conseiller général de La Souterraine



# Trois niveaux

## Le Conseil Général fonctionne à partir de trois l'Assemblée plénière et la Commission perma

**Le Président :** Élu pour 3 ans après chaque élection cantonale par les conseillers généraux, le Président incarne l'exécutif du département. Il met en œuvre et exécute les décisions de l'Assemblée. Il élabore et soumet le budget au Conseil Général puis en réalise les dépenses et les recettes.

Le Président a autorité sur les services de l'administration départementale. Il est secondé par les vice-présidents, eux aussi élus par l'Assemblée départementale et qui ont pour mission de l'assister dans les domaines de compétences pour lesquels ils ont reçu délégation.

Depuis 2001, le Président du Conseil Général de la Creuse est Jean-Jacques LOZACH, conseiller général de Bourgneuf.

**L'Assemblée plénière :** Composée des 27 conseillers généraux élus au suffrage universel direct pour 6 ans dans les cantons, l'Assemblée départementale est renouvelée tous les trois ans par moitié. À chaque renouvellement, elle élit le Président et les vice-présidents.

Le Conseil Général se réunit plusieurs fois par an en assemblée plénière pour décider de ses actions et de l'utilisation des finances



Le Président est l'exécutif du Conseil Général. Il est secondé par des vice-présidents et il a autorité sur les services départementaux.

# de décision

## niveaux de décision : le Président, permanente.

départementales. Ces séances, qui sont publiques, sont présidées par le Président du Conseil Général qui en assure la police. Elles donnent lieu à des procès verbaux qui contiennent les rapports, les interventions et retracent les débats, ainsi que les délibérations adoptées, qui sont les décisions prises. Ces procès verbaux doivent être communiqués à tout électeur qui en fait la demande.

**La Commission permanente :** Composée du Président, des 8 vice-présidents et de 9 membres, la Commission permanente se réunit une fois par mois. Elle assure la continuité de l'action départementale entre deux séances plénières du Conseil Général, en mettant en œuvre les décisions de l'Assemblée. Elle traite de dossiers concrets résultant des politiques générales mises en œuvre en assemblée plénière.

La Commission permanente reçoit aussi délégation de l'Assemblée pour instruire et gérer les dossiers nécessitant des décisions rapides. Élu(e) par les conseillers généraux à chaque renouvellement du Conseil Général, la Commission permanente reflète les équilibres politiques de l'Assemblée. Elle est schématiquement le « gouvernement » du Conseil Général.

## LA NOUVELLE COMMISSION PERMANENTE

La Commission permanente, issue de l'assemblée départementale qu'a donnée le scrutin cantonal des 20 et 27 mars, a été installée à l'occasion de la séance plénière du 31 mars dernier. Elle est composée des 19 élus suivants :

### Au titre du groupe de la Gauche unie

Jean-Jacques LOZACH, Eric JEANSANNETAS, André MAVIGNER, Jacky GUILLON, Guy AVIZOU, Jean-Luc LEGER, Philippe BAYOL, Roger BLERON, Marie-France GALBRUN, Bernard LABORDE, Daniel DEXET, François RADIGON et Philippe BREUIL.

### Au titre du groupe de la Droite républicaine

Jean AUCLAIR, Yves CHAMFREAU, Gérard GAUDIN, Jean-Marie MASSIAS, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET.

## COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

Des commissions thématiques, dans lesquelles siègent les conseillers généraux, permettent de préparer les débats des séances plénières. Les membres de ces commissions étudient et expertisent les dossiers. Ils émettent un avis avant que lesdits dossiers ne soient débattus en séance plénière. Les vice-présidents du Conseil Général sont membres des commissions correspondant à leur champ de compétence.

**1<sup>ère</sup> commission (Administration générale, Personnel, Finances) :** Président Jean-Paul JOULOT ; membres Eric JEANSANNETAS, Daniel DEXET, Laurent DAULNY, Jean-Pierre VACHER.

**2<sup>ème</sup> commission (Solidarités) :** Président Patrick AUBERT ; membres Eric JEANSANNETAS, Jean-Luc LEGER, Marie-France GALBRUN, François RADIGON, Gérard GAUDIN, Patrice MORANCAIS.

**3<sup>ème</sup> commission (Education, Culture) :** Président René ROULLAND ; membres André MAVIGNER, Guy AVIZOU, Jean-Marie MASSIAS.

**4<sup>ème</sup> commission (Infrastructures, Transports) :** Président Didier BARDET ; membres Philippe BAYOL, Philippe BREUIL, Yves CHAMFREAU, Valérie SIMONET.

**5<sup>ème</sup> commission (Développement durable des Territoires) :** Président Jean COMMERNAT ; membres Eric JEANSANNETAS, Jacky GUILLON, Roger BLERON, Bernard LABORDE, Jean AUCLAIR, Nicolas SIMONNET.

# Les élus du Conseil Général

Le département de la Creuse est découpé en 27 cantons, qui sont représentés à l'Assemblée départementale par autant de conseillers généraux, le Conseil Général étant renouvelé par moitié tous les trois ans. Cette carte devrait être la dernière du genre, 2014 voyant l'instauration d'un autre mode de scrutin, la suppression des conseillers généraux et leur remplacement par des conseillers territoriaux, moins nombreux.



LA SOUTERRAINE  
Marie-France GALBRUN



DUN-LE-PALESTEL  
Laurent DAULNY



SAINT-VAUR  
Philippe BAYOT



LE GRAND-BOURG  
Didier BARDET



GUÉRET SU  
Eric JEANS



BÉNÉVENT-L'ABBAYE  
André MAVIGNER



BOURGANEUF  
Jean-Jacques LOZACH

Cantons renouvelés les 20 et 27 mars 2011  
Cantons renouvelés en 2014





Michel Boucher, auteur et illustrateur, se prête au jeu des questions / réponses avec ses jeunes lecteurs.

## BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

# Le goût de lire

**Profitant du Prix des Incorruptibles, la Bibliothèque Départementale de la Creuse permet aux jeunes lecteurs de rencontrer leurs auteurs ou illustrateurs préférés.**

**P**OUR l'équipe de la Bibliothèque Départementale de la Creuse (BDC), comme pour l'ensemble des participants à la 22<sup>ème</sup> édition du Prix des Incorruptibles, le dénouement est proche. Le marathon des lectures se termine, les avis s'affinent et s'affirment avant la clôture des votes. Chaque année en juin, ce prix littéraire national récompense les meilleurs ouvrages destinés à la jeunesse (voir encadré).

### UNE LITTÉRATURE VIVANTE

La particularité du Prix des Incos ? Un palmarès certifié 100% jeunes lecteurs. De la maternelle au lycée, ils sont de plus en plus nombreux à s'engager dans cette aventure bibliophage. Le département de la Creuse n'est pas en reste, bien au contraire. Le terreau semble ici bien fertile pour que l'initiative rencontre un grand succès : un nombre toujours croissant de jeunes jurés apprennent à développer leur esprit critique et à se forger un point de vue sur les ouvrages de la sélection.

La Bibliothèque Départementale de la Creuse y est sans doute pour quelque chose. Chef de file de l'organisation au niveau local, elle propose également à toutes les structures éducatives (établissement scolaire, accueil de loisirs ou association) qui en font la demande un accompagnement spécifique.

En matière de développement de la lecture publique sur le territoire, les Bibliobus, ces véhicules acheminant livres et autres documents aux quatre coins du département, sont emblématiques de l'action du Conseil Général. Toutefois, nombreuses sont les animations de la BDC qui viennent conforter l'action des bibliothèques du département ou soutenir d'autres initiatives

locales : lectures, accueil d'un conteur ou d'une exposition thématique, etc.

Avec les publics jeunes, la rencontre avec des auteurs ou des illustrateurs fait toujours un tabac. Cette expérience est plus forte que bien des discours ; elle permet de rompre avec une vision purement scolaire ou passéiste de la littérature. Pour la directrice de la BDC, il est essentiel que chaque jeune Creusois puisse ainsi croiser, au cours de son parcours scolaire, un auteur bien vivant. En dévoilant ses brouillons, ses premiers écrits ou ses esquisses ratées, il peut expliquer tout le travail nécessaire pour produire un livre. Il détaille ses sources d'inspiration, dépeint les sentiments qui l'ont traversé, et leur permet de toucher du doigt la difficulté de créer.

Grâce au travail préparatoire réalisé par les enseignants ou les animateurs, les échanges avec les jeunes sont toujours sincères, parfois libérés. Les langues se délient rapidement. « Tu as des enfants ? ». Abrupte peut-être, la question témoigne de la relation affective qui se noue pendant ces rencontres. Comme la dédicace que certains enfants n'osent qu'à grand-peine demander, tout intimidés, le précieux livre sous le bras. Souvent surpris de l'attention qui peut régner pendant les séances ou touchés par les hommages rendus à leur travail, les auteurs invités dans la Creuse ont bien envie de revenir. Et ils commencent à se passer le mot... ■

**INFO+ : LA BDC EST UN SERVICE DU CONSEIL GÉNÉRAL. ELLE CONSACRE 10.000 € AU PRIX DES INCORRUPTIBLES SUR UN BUDGET TOTAL POUR LES ANIMATIONS DE 40.000 €. AUTEURS SONT VENUS DANS LE DÉPARTEMENT POUR RENCONTRER ENVIRON 1.000 PERSONNES.**

## Et aussi...

## DES ANIMATIONS

## POUR FAIRE VIVRE LES TERRITOIRES



La Bibliothèque Départementale de la Creuse met en œuvre la politique du Conseil Général en matière de développement de la lecture et des bibliothèques

publiques. Ses missions sont variées : approvisionnement en livres des communes, formations à destination des enseignants ou des bibliothécaires, salariés ou bénévoles, prêts de maquettes pédagogiques et d'expositions thématiques, etc.

La BDC s'associe également à la plupart des événements autour du livre qui ont lieu sur le département : Les Nuits noires d'Aubusson, les fêtes du livre de Fursac et de Chambon-sur-Voueize, la Journée du Livre à Felletin, Folie Les Mots à Faux-la-Montagne, etc. Elle s'investit également pour le Printemps des Poètes en mars, Coquelicotes en mai, ou dans le cadre de l'opération Les auteurs vivants ne sont pas tous morts. Toutes les animations proposées directement par la BDC, ou avec son soutien, permettent ainsi de conforter les bibliothèques, parfois isolées, dans leur volonté d'animer les territoires.

## COQUELICOTES ET CIE



La BDC accueille chaque année le festival du Conte en Limousin. Porté par le Centre Régional du Livre en Limousin, et joliment dénommé Coquelicotes, il reprend son itinérance entre les 16 et 29 mai.

Ne rater pas le passage dans notre département des conteurs de l'édition 2011. Le programme complet est sur le site [www.crl-limousin.org](http://www.crl-limousin.org). Les soirées littéraires de la BDC se déroulent habituellement à la chapelle de l'Hôtel du Département. Une fois n'est pas coutume, la soirée du 5 mai 2011 aura lieu aux Archives Départementales, à 20h30, dans le cadre de l'exposition du livre unique de Dom et Jean-Paul Ruiz « Géotopoéthique de la Creuse ».

PRIX DES INCORRUPTIBLES :  
LU ET APPROUVÉ

Le Prix des Incorruptibles est né en 1988, à l'initiative de libraires indépendants. Leur ambition était de créer chez les jeunes un autre rapport au livre et à la lecture. Plus de vingt ans après, ce premier prix littéraire décerné par les jeunes rassemble plus de 200.000 participants sur le territoire national. Chaque année, les éditeurs partenaires proposent quelques titres, parmi leurs nouveautés, à des comités de lecture locaux dans toute la France.

Composés d'adultes concernés par la jeunesse et la lecture (enseignants, bibliothécaires, libraires, animateurs, parents), ils établissent une première sélection de livres, par niveau. Pendant l'année scolaire, les jeunes participants, depuis la maternelle jusqu'au lycée, lisent ces ouvrages et votent fin mai, avant l'annonce du palmarès en juin. L'association organisatrice du Prix des Incorruptibles propose aux participants d'accueillir les auteurs de la sélection.

Dans le département, la Bibliothèque Départementale de la Creuse accompagne le Prix des Incorruptibles depuis 2004 et participe activement, tant pour l'organisation des rencontres d'auteurs que pour les comités de lecture. Deux comités, pour les niveaux CM1-CM2 et 5ème-4ème, se réunissent à l'instigation des agents de la BDC. Un blog a été créé pour permettre à leurs membres de continuer à échanger.

INFO+ : [WWW.LESINCOS.COM](http://WWW.LESINCOS.COM) ET LE BLOG CREUSOIS CRÉÉ PAR LA BDC [HTTP://LESINCOS.CREUSE.FR](http://LESINCOS.CREUSE.FR)



S'appropriier le livre, le pari réussi du Prix des Incorruptibles.



Les travaux de terrassement réalisés pour le chantier de rectification des virages de la Combe Molle sont spectaculaires, mais réalisés avec le souci de réutiliser la masse rocheuse extraite.

## ROUTES DÉPARTEMENTALES

# Les grandes manœuvres

**Après la rectification des virages de Font-Razè, les grandes manœuvres ont repris sur le chantier de la Combe Molle. D'ici cet été, la RD941 aura changé de visage à l'est du département.**

La route départementale 941 (ex-RN141) est aux villes du sud de la Creuse ce que la RN145 est à celles du nord et du centre du département : un axe majeur qui irrigue les bassins de vie et l'économie locale. Si son transfert de l'Etat au Département est récent, s'il faudra des efforts considérables pour le hisser à un niveau de sécurité et de confort digne de sa vocation, le Conseil Général n'a pas musardé avant de s'attaquer aux points noirs de cet axe routier. Avec le soutien de la Région, dans le cadre de la politique routière contractuelle qu'est le PRIR (programme routier d'intérêt régional, cofinancé par la Région et le Département).

### EN PENSANT À L'ENVIRONNEMENT

Ainsi les virages de Font-Razè (communes de Mérinchal et La Mazière-aux-Bons-Hommes) ont-ils été effacés l'année dernière ; ils sont même oubliés et les usagers de la RD941 peuvent emprunter le nouveau tracé de la route depuis le mois de novembre dernier. Le Conseil Général intervient de nouveau sur ce secteur pour un aménagement complémentaire. Il s'agit de réaliser une aire de repos, sur l'emprise d'un des anciens virages. Le Département finance la totalité de cet investissement (160.000€), qui permettra aux usagers de prendre quelque repos, de disposer de toilettes, le tout dans un environnement paysager élaboré en concertation avec le CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) qui devrait être achevé après l'été.

Dans la foulée de Font-Razè s'était ouvert, à quelques poignées d'hectomètres, le chantier de rectification des virages de la Combe Molle (communes de Mautes et Saint-Bard, entre La Villeneuve et La Villetelle). Interrompu pendant la période de viabilité hivernale, ce chantier a repris à la mi-mars. Il s'agit là d'une opération de grande envergure, si l'on considère les données chiffrées : 200.000 m<sup>3</sup> de déblais et de purges et 140.000 m<sup>3</sup> de remblais et de cloutage de mauvais terrain, soit un gros-œuvre de terrassement trois fois plus important que pour Font-Razè, alors qu'il ne s'agit de réaliser que 1.600 m de route contre 2.200 m !

Les entreprises procèdent actuellement à ce travail de forçats, qui nécessite des opérations de minage et durera jusqu'à la mi-juin. Avec le souci d'inscrire le plus possible ce chantier dans une logique de respect de l'environnement. « Dans toute la mesure du possible, les matériaux extraits de ces opérations sont concassés sur place pour réaliser la couche de forme (la sous-couche de la chaussée), réduisant ainsi les navettes de camions, explique Pierre Widmann, adjoint au directeur des routes du Conseil Général et responsable des chantiers nouveaux. Dans la même logique, les entreprises réutilisent les parties de virages rabotés pour réaliser les accotements ; pour la finalisation du chantier, il est également prévu d'utiliser des enrobés tièdes, moins consommateurs d'énergie ». Après ces grandes manœuvres puis la pose des enrobés à partir de mi-juin, cette nouvelle portion de la RD941 sécurisée avec la suppression de virages dangereux devrait être livrée vers la mi-juillet. ■



## Et aussi...

## 2011-2013 : NOUVELLES CONVENTIONS TERRITORIALES



Lundi 7 février, a eu lieu, au Conseil régional du Limousin, la signature des conventions territoriales pour la période 2011-2013, entre les partenaires financiers (Etat-Région-Départements) et les représentants de chacun des 18 territoires : 16 pays (6 en Corrèze, 4 en Creuse et 6 en Haute-Vienne) et 2 parcs naturels régionaux. Ces 18 conventions représentent une enveloppe globale de plus de 43,2 M€ en faveur du développement local pour 2011-2013 (soit 15,5 M€ pour l'Etat, 17 M€ pour le Conseil régional du Limousin, 6 M€ pour le Conseil général de la Corrèze et 4,7 M€ pour le Conseil général de la Creuse). Ces montants s'inscrivent dans le cadre des engagements financiers du volet territorial du Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013, pris en 2008 pour 6 ans, avec deux périodes de contractualisation. La première période s'est achevée au 31 décembre 2010, avec un taux d'engagement des programmes d'actions très satisfaisant. Dans la Creuse, elle a permis de réaliser des projets dans des domaines très variés : structures pour la petite enfance, équipements sportifs et de loisirs comme la Bibliothèque Multimédia Intercommunale de Guéret (photo), projets économiques et touristiques, etc. La seconde période, pour 2011-2013, permet aux territoires de proposer un nouveau programme d'actions dans la continuité de leur stratégie de développement définie dès 2008. Les actions financées dans ces conventions sont au nombre de 800 pour l'ensemble du territoire régional.



## D'AUTRES CHANTIERS À VENIR



Le Conseil Général conduit un autre chantier relevant du PRIR (programme routier d'intérêt régional) mais concernant, cette fois, l'axe Est-Limousin. Les entreprises interviennent en ce moment sur la **RD997**, au lieu-dit **La Ville-au-bois**,

entre Chénéraillles et Saint-Chabraix, sur une longueur de 3.200 m. Ce chantier, d'un montant prévisionnel d'environ 1,9M€, est cofinancé par le Département (70%) et la Région (30%).

Dans un premier temps, il s'est agi de réaliser les poutres de rives, c'est-à-dire l'élargissement de l'emprise actuelle de la chaussée ; cette opération passe par le creusement de fossés puis leur comblement en matériaux adéquats (notre photo). Cette opération devrait être achevée à la fin de ce mois. Suivra alors la réalisation de la chaussée, pour une livraison prévue en juin. Les travaux nécessiteront de barrer la route et imposeront une déviation de la circulation entre la mi-avril et la fin mai.

Avant la fin de ce chantier, un autre démarrera non loin de là, entre **l'Etang des Moines** et **Létrieix**, sur la **RD990**. Sur 2.300 m et pour un montant d'1,6M€ cofinancé par le Département et la Région dans les mêmes proportions, il s'agira de réaliser les mêmes opérations permettant d'élargir la chaussée pour la porter aux normes de l'axe Est-Limousin.



CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

# Instruction civique grandeur nature

Comme chaque année, les jeunes élus du Conseil Général des Jeunes ont pu se rendre en délégation à Paris, pour visiter l'Assemblée nationale.

**S**i pour certains, le voyage dans la capitale était une première, pour la plupart la visite de l'Assemblée nationale fut une véritable découverte, le 30 mars dernier. Une découverte impressionnante dès l'abord du bâtiment, avec sa façade antique dotée de colonnes et d'un fronton triangulaire, qui fait face à la Seine. A l'intérieur, les appareils photos étaient de sortie et les flashes crépitaient, tant les adolescents étaient éblouis par les dorures, les peintures, les sculptures qui font la beauté solennelle des lieux, où les attendaient pour les accueillir et les accompagner les deux députés creusois, Jean Auclair et Michel Vergnier.

## VU À LA TÉLÉ

C'est désormais une habitude. Chaque année, le Conseil Général des Jeunes permet aux apprentis conseillers de comprendre ce qui fonde notre République, en visitant une des deux assemblées législatives, Sénat ou Assemblée nationale. L'occasion est belle de prendre conscience de la complexité de nos institutions, de prendre un cours d'éducation civique grandeur nature. Interrogation surprise : la différence entre un mandat national, celui de député, et un mandat local, celui de conseiller général ? « Le conseiller général de la Creuse décide la politique locale, celle de notre département, alors que le député s'occupe des questions concernant la France, il représente la voix de la Creuse au niveau national », explique un élève de troisième, conseiller titulaire.

En pénétrant dans l'Hémicycle, certains jeunes élus se souviennent d'images entrevues à la télévision mais tous sont impressionnés. En demi-cercle devant eux, les sièges en velours rouge sont occupés par les 577 députés de l'Assemblée nationale, en fonction de leur appartenance politique, de la gauche à la droite du président de l'Assemblée. Sur un perchoir, face aux parlementaires, celui-ci dirige les séances, distribue la parole et fait régner la discipline. Au premier rang, quelques places sont réservées aux membres du Gouvernement et aux ministres.

La géographie des lieux fait sens. La Chambre des députés est un pilier de notre démocratie, puisque la volonté de l'ensemble des citoyens s'exprime à travers leurs représentants élus au suffrage universel direct pour cinq ans. Les députés de l'Assemblée nationale représentent le peuple français pour proposer et voter des lois, mais aussi pour contrôler l'action du Gouvernement.

Le décor rappelle ces missions, avec à l'entrée de la salle, des statues de législateurs. « On se croirait presque au théâtre ! », s'exclame un des suppléants de cinquième, en apprenant que l'on peut assister aux séances, sur réservation, depuis une galerie haute. Un autre trouve que « c'est très beau et très riche ». Les adultes présents, personnels du Conseil Général ou de l'Education nationale, espèrent que les jeunes élus creusois gardent un vif souvenir de cette visite et comprennent que l'apparat et le prestige d'un lieu n'entachent pas, bien au contraire, la qualité du travail produit dans cette maison du peuple. ■

## Et aussi...



### EN ACTION ET EN CHANSON

Les jeunes conseillers préparent activement la 4<sup>ème</sup> édition de la rencontre sportive entre collèges qui aura lieu le vendredi 27 mai, au stade Cher-du-Prat de Guéret. Bonne humeur et bon esprit sont les mots d'ordre de cette compétition qui, comme chaque année, permettra aux établissements scolaires de s'affronter de manière amicale. Les jeunes élus planchent actuellement sur un slogan et des affiches, mais aussi sur l'organisation de la journée, avec l'aide du Comité Départemental Olympique et Sportif. Après enquête auprès des élèves de leurs collèges respectifs, les jeunes élus se préparent à mettre en valeur et en musique, sur les conseils d'Emmanuel Dondainas (Fédération des Œuvres Laïques) la qualité de vie dans notre département.

### DES SOLIDARITÉS ACTIVES

Lundi 18 avril, les jeunes conseillers ont de nouveau participé à une journée avec les enfants fréquentant le Secours Populaire Français. Au programme : travail en commun le matin, sur une cause nationale et visite du Parc animalier des Monts de Guéret l'après-midi. En s'appuyant sur les compétences artistiques de leurs camarades collégiens, les membres de la commission organisent un spectacle destiné à être présenté aux enfants hospitalisés de Guéret et dans quelques établissements pour personnes âgées en juin.

### FÊTER LA NATURE

La commission Environnement sera à l'Étang des Landes le 21 mai, lors d'une grande journée de sensibilisation sur les zones humides. L'après-midi, des ateliers land art menés par les jeunes sous le regard de Marc Pouyet seront ouverts à tous.

### DERNIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

Le Conseil Général des Jeunes pour l'année 2010-2011 se réunira une dernière fois, en séance plénière, le mercredi 15 juin à l'Hôtel du Département.

## DU PALAIS BOURBON À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le siège actuel de l'Assemblée nationale était à l'origine, une demeure princière. Comme l'Hôtel de Lassay voisin, actuelle résidence du président de l'Assemblée, le Palais Bourbon est édifié au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Après la Révolution, la Convention choisira d'installer dans l'édifice vacant le Conseil des Cinq Cents. La tribune de l'orateur, le bureau du président, et les statues des législateurs datent de cette époque et exaltent l'idéal démocratique. C'est sous l'Empire, en 1806, que la façade côté Seine est érigée en référence à la Rome impériale. Elle donne à l'ancien palais son aspect actuel et son statut de bâtiment officiel. Après quelques incertitudes, l'Etat devient propriétaire du Palais Bourbon en 1827 et effectue des travaux pour y affecter de manière définitive la Chambre des Députés. Sa configuration actuelle en est le résultat. Autour de l'Hémicycle (Chambre des séances), des salles d'apparat et de réunions ont été créées : salle des pas perdus, salle des quatre colonnes, salons Perrier et Pujol, salle des conférences etc.), mais aussi des espaces de travail comme la célèbre bibliothèque, dotée d'un riche fonds documentaire.

Aujourd'hui, les députés se réunissent toujours au Palais Bourbon, dans le cadre de sessions parlementaires de neuf mois, entre le premier octobre et le trente juin, à raison de trois séances par semaine, les mardis, mercredis et jeudis.



## EAU POTABLE

# Penser à demain

**Pour améliorer l'approvisionnement et la qualité de l'eau que nous buvons, le Conseil Général a adopté en décembre dernier un nouveau Schéma départemental d'Alimentation en Eau Potable (AEP).**

**A**UJOURD'HUI, quel geste plus banal que celui d'ouvrir un robinet pour étancher sa soif ? L'eau courante a révolutionné notre quotidien ; nous y sommes pourtant bien habitués. L'ordinaire de son utilisation, voire son gaspillage, pour de nombreux usages domestiques autres que la boisson, masque la complexité des circuits, parfois tortueux, de l'alimentation en eau potable.

Avec un climat que d'aucuns considèrent comme arrosé, des paysages aux couleurs du logo départemental, on pense souvent, à tort, qu'en Creuse l'eau est abondante et préservée. C'est bien méconnaître la nature de la ressource dans notre département situé en amont des grands bassins versants, et quasiment dénué de nappes phréatiques. Une situation que Xavier Devaux, chef du service Environnement au Conseil Général, résume ainsi : « Loin d'être un château d'eau, comme on le pense souvent, le département serait plutôt un gigantesque parapluie. »

## SATISFAIRE LES BESOINS DE LA POPULATION

Quasiment pas de stockage : l'eau du robinet provient principalement des captages de sources, et plus rarement, de quelques prises d'eau superficielles, en rivière ou en étang. Comme répondant à l'habitat dispersé, l'approvisionnement, lui aussi, est éparé : il est géré par une centaine d'opérateurs différents, dont les trois quarts sont des communes. Celles-ci peuvent être démunies pour l'entretien des méandres d'un réseau parfois surdimensionné. Ou devant leurs obligations réglementaires, au premier rang desquelles la protection des captages.

Pareillement, si la qualité de l'eau est globalement satisfaisante, elle nécessite localement des traitements parfois complexes pour être consommable. Ainsi, sur certains secteurs du département, l'exploitation et la distribution de l'eau sont tantôt difficiles, parfois peu rationnelles.

Chaque année, le Conseil Général accompagne, financièrement et techniquement, les opérateurs compétents en la matière, communes ou syndicats. Le Schéma d'Alimentation en Eau Potable (voir encadré), réactualisé en décembre 2010, répond à une nécessité : contribuer à l'amélioration de l'approvisionnement sur le département.

En effet, pour satisfaire à plus ou moins long terme les besoins en eau de la population creusoise, il faut d'abord pouvoir faire face à des coupures d'alimentation, ponctuelles ou exceptionnelles. Des fragilités sont ainsi pointées : des étiages sévères, des opérations de maintenance ou une pollution accidentelle peuvent poser problème. Certaines zones du territoire représentent un enjeu important et nécessitent d'envisager sans tarder des solutions de repli. Le Conseil Général sera aux côtés des collectivités concernées. A l'avenir, l'action départementale sera recentrée afin de favoriser l'émergence et la réalisation de ces projets stratégiques : pour que les petits ruisseaux fassent de grandes rivières, destinées à assurer aux générations creusoises futures une eau potable en abondance. ■

Une ressource apparemment abondante mais qui nécessite protection, surveillance et traitements préalables, avant de parvenir à notre robinet.



## LE SCHÉMA AEP 2010-2015

Les départements et les Agences de l'Eau des bassins versants – dans la Creuse, il s'agit des agences Loire-Bretagne et Ardour-Garonne – sont les principaux acteurs de la politique publique de l'eau, en participant notamment aux investissements des communes ou des syndicats. Dans le respect de la directive-cadre sur l'Eau d'octobre 2000, le Schéma d'Alimentation en Eau Potable expose la politique du Conseil Général en matière d'eau potable, avec en ligne de mire la volonté de satisfaire les besoins en eau de l'ensemble de la population creusoise, en quantité comme en qualité. Actualisé en 2010, ce document de référence à l'échelle départementale pointe les faiblesses de l'approvisionnement et donne de grandes orientations pour y remédier.

Une première étape s'impose, avec l'amélioration de la connaissance globale des réseaux, de leur état et des travaux qu'ils nécessitent, tout en intégrant la réflexion sur leur rendement et le coût de production de l'eau. Quelles ressources sont à privilégier, quels secteurs sont à sécuriser en premier, quelles nouvelles connexions peuvent être établies entre circuits ? Ces constats dicteront les études techniques à mener ensuite. En bref, il s'agit de parvenir à une gestion toujours plus rationnelle de l'eau et de ses circuits d'alimentation, grâce à la mutualisation des moyens humains, techniques et financiers. Cela coule de source...

**INFO+ : UN NOUVEAU RÈGLEMENT DES AIDES DÉPARTEMENTALES A AINSI ÉTÉ ADOPTÉ, EN CONFORMITÉ AVEC LES OBJECTIFS DU SCHÉMA EN AEP.**



Mutualiser les moyens techniques, établir des connexions entre réseaux... sont des pistes envisagées par le Schéma.



### RENDEZ-VOUS NATURE : C'EST REPARTI POUR 2011

Le guide des Rendez-vous Nature de l'Etang des Landes que vous avez trouvé dans ce numéro du Magazine de la Creuse vous permettra de connaître l'ensemble des animations prévues sur le site de la Réserve au cours des prochains mois (elles viennent juste de commencer). Il y en a pour tous les goûts et toutes les formes de curiosité, tant il est vrai que l'Etang des Landes offre une immense variété de sensations et de découvertes possibles. À noter, cette année, les animations autour de l'apiculture, nos amies les abeilles ayant désormais droit de cité autour du site. Ce programme de visites guidées à destination du grand public n'est pas qu'un simple outil de communication. Il est l'une des actions prévues par le plan d'interprétation de la Réserve, qui a été adopté par l'assemblée plénière du Conseil Général l'année dernière. Lequel plan d'interprétation est lui-même une action prévue dans le cadre du plan de gestion 2009-2013 de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang des Landes, adopté fin 2008. Quoi qu'il en soit, les deux précédentes éditions ont montré tout l'intérêt que les Creusois – mais aussi les estivants – portent à la Réserve de l'Etang des Landes et les animations prévues pour 2011 ne devraient pas faire baisser la fréquentation. Allez vite voir ce qui vous intéresse et n'oubliez pas de réserver si c'est nécessaire.



Yves Orlianges et Jean-Pierre Lacôte, président et secrétaire du CD, aux côtés de Sébastien Campagne, éducateur sportif.

## ATHLÉTISME

# A vos marques...

**En s'intéressant aux épreuves combinées, l'athlétisme creusois porte bien haut le flambeau de sa différence.**

**Q**UEL beau printemps pour l'athlétisme français : les championnats d'Europe en salle à Bercy viennent de consacrer une équipe tricolore aux performances unanimement saluées. Lancer, courir, sauter. Des gestes simples, naturels, qui permettent depuis toujours à l'homme de se mesurer aux autres et à lui-même, de repousser ses propres limites : « Plus vite, plus haut, plus fort », affirme la célèbre devise des Jeux Olympiques.

### RÉPARTITION DES PRATIQUES

Aux antipodes du sport spectacle qui rassemble tous les quatre ans des millions de spectateurs ou téléspectateurs, quelque part dans la Creuse, un petit comité départemental fait preuve d'endurance pour développer, sur une terre plutôt foulée par les crampons, les disciplines athlétiques. Menés par Yves Orlianges, un président passionné et convaincant, les bénévoles des quatre clubs creusois se passent le relais pour faire vivre toutes les pratiques dans le département.

La répartition des publics comme des activités est plutôt harmonieuse. Les licenciés des Leyrenne Athlétique Club (LAC) et Endurance 23 La Souterraine (ES23-LS) pratiquent les courses hors stade, sur de longues ou très longues distances, comme le marathon. Les Sports Athlétiques Marchois (SAM) et l'Entente Aubussonnaise (EA) sont des clubs pluridisciplinaires, avec des sections sur différents secteurs géographiques : Guéret, Saint-Vaury, La Souterraine pour l'un, Aubusson et Chénérailles pour l'autre. Ils partagent un même objectif, la formation des jeunes aux disciplines de stade ou de salle, comme les courses, les sauts, les lancers.

Le comité départemental contribue naturellement à cette bonne entente, en soutenant les clubs dans ces deux axes de développement, pratique des jeunes ou hors stade. Il encourage la professionnalisation de l'encadrement, soutient le bénévolat et prend en charge ce que les clubs ne peuvent assumer seuls, en particulier pour favoriser l'émulation entre jeunes athlètes. Alors que la démographie creusoise aurait

de quoi rendre les dirigeants départementaux un peu moroses, ils osent pourtant faire le choix des épreuves combinées pour se démarquer, notamment sur le plan régional. Décathlon ou heptathlon, cette pratique allie plusieurs épreuves de courses, de sauts et de lancers. Ce côté « touche-à-tout » permet de former des athlètes complets et... humbles, qui savent combien il est difficile de se surpasser à la fois au saut à la perche et au lancer de disque ! L'accueil en 2009 des championnats de France d'épreuves combinées, en présence du président de la Fédération Française d'Athlétisme, a été une réelle reconnaissance de cette marque de fabrique de l'athlétisme creusois.

En 2002, Yves Orlianges s'en souvient encore, les rangs de l'athlétisme creusois étaient bien clairsemés, jusqu'à ne compter que 151 adhérents. Aujourd'hui, les effectifs franchissent haut la main la barre des 300 licenciés, et la reconnaissance de ses « combinards », comme il appelle affectueusement les pratiquants d'épreuves combinées, rejaillit sur l'ensemble de l'athlétisme creusois. ■

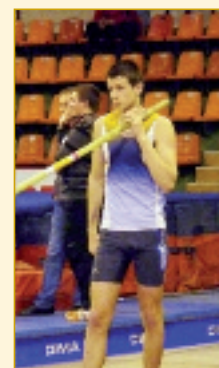
## Et aussi...



Damien Tixier et Brice Laclautre.

DES JEUNES PLEINS  
D'AVENIR

Chaque année, une dizaine de qualifications aux divers championnats de France récompense le travail de terrain réalisé par les bénévoles et salariés de l'athlétisme creusois. En travaillant de concert avec l'UNSS (fédération du sport scolaire dans le second degré) et en développant les épreuves combinées, le comité départemental s'offre aussi la possibilité de dénicher des athlètes prometteurs. A cet égard, le parcours de Robin Bureau, fer de lance de l'athlétisme creusois, est assez révélateur. Né en 1992, il découvre l'athlétisme grâce au sport scolaire, avant de prendre, à onze ans, une licence à l'Entente Athlétique Aubussonnaise. Il pratique d'abord les épreuves combinées et décroche rapidement plusieurs titres régionaux, de vice-champion du Limousin en 2005 puis champion du Limousin en 2007 et 2008. Athlète complet, il a pu travailler et acquérir les qualités, très techniques, du bon perchiste, notamment la rapidité de la course d'élan, et la précision lors de l'impulsion. Il finit 15<sup>ème</sup>

Robin Bureau  
à la perche.

des championnats de France en 2010 et 11<sup>ème</sup> en salle en 2011, en franchissant respectivement 4,50 m et 4,45 m. Tous espèrent qu'il fera des émules. Damien Tixier et Brice Laclautre semblent être sur le même élan...



Encourager la pratique des jeunes, un des axes forts du travail du comité départemental.

## DEUX CONVENTIONS AVEC LE DÉPARTEMENT



Le comité départemental développe l'athlétisme et ses disciplines sur le territoire départemental, par l'organisation de manifestations, de stages et par le soutien apporté aux quatre clubs du territoire : Les Sports Athlétiques Marchois (SAM), avec trois sections à La Souterraine, Saint-Vaury et Guéret ; l'Entente Athlétique Aubusson (EAA), avec deux sections à Chénéraillles et Aubusson ; Leyrenne Athlétique Club (LAC) et Endurance 23 La Souterraine (E23LS).

Le comité départemental creusois est le premier signataire en 2007 d'un Contrat de progrès avec la Fédération Française d'Athlétisme pour encourager ces actions de développement, notamment en lien avec le milieu scolaire. Deux conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) ont également été signées avec le Conseil Général et l'Etat. La première concerne le comité pour le développement des courses nature, un soutien aux clubs par la formation des bénévoles et salariés et la mutualisation des déplacements, une politique d'émulation des jeunes grâce à des stages départementaux ou la participation à des compétitions d'envergure. La seconde est signée avec les Sports Athlétiques Marchois, en complément de l'action proprement portée par le comité, pour le travail effectué sur plusieurs communes du département, et parce que le club est également affilié à la Fédération Française de triathlon.

Le Conseil Général de la Creuse participe également au financement des salariés de l'athlétisme creusois, soit un emploi et demi, dans le cadre des emplois d'initiative associative du Conseil Régional du Limousin.

CONTACT : YVES ORLIANGES, PRÉSIDENT – MAISON DES ASSOCIATIONS – 11 RUE DE BRACONNE – 23000 GUÉRET  
TÉL. 05 55 41 19 48 – INTERNET : [HTTP://CREUSE.ATHLE.ORG](http://CREUSE.ATHLE.ORG) – COURRIEL : [CDA23@WANADOO.FR](mailto:CDA23@WANADOO.FR)



Groupe d'étudiants de l'IUP Valorisation du Patrimoine en visite sur le terrain : c'est un plus pour une formation professionnelle qui répond bien aux attentes, en particulier des collectivités territoriales.

## FORMATION

# Professionnels du patrimoine

**Le patrimoine dans la Creuse, ce n'est pas que l'inventaire et la préservation. C'est aussi un savoir-faire, dispensé par l'IUP Valorisation du Patrimoine et aménagement territorial, notamment dans son unité d'Ahun.**

Le lycée agricole d'Ahun n'est pas qu'un lycée ; et pas qu'agricole. Outre les formations liées à l'agriculture destinées à d'autres populations que lycéennes, l'établissement abrite d'autres formations qualifiantes, dans le domaine aquacole notamment. Mais le site ahunois est aussi une antenne de l'Université de Limoges, avec l'IUP (institut universitaire professionnalisé) Valorisation du Patrimoine et Aménagement Territorial créé en 2000, dans le prolongement du diplôme universitaire apparu en 1996.

Aujourd'hui, il propose deux diplômes : une licence de géographie avec option Valorisation du Patrimoine et Aménagement Territorial (bac +3) ; un master pro sur deux ans avec le même intitulé (master 1 ou master 2, soit bac +4 ou +5).

Avec un dispositif pédagogique original permettant d'alterner entre des séquences d'enseignement théorique à Limoges et un complément théorique assorti d'applications sur le terrain en Creuse, ces formations ont aujourd'hui atteint une certaine stabilité : environ 65-70 étudiants répartis sur les trois promotions.

C'est d'autant plus méritoire que ce qui était encore innovant à la création de cette formation – la Creuse était alors un exemple presque unique – s'est aujourd'hui généralisé à l'ensemble des universités françaises. L'IUP Valorisation du Patrimoine et Aménagement Territorial continue toutefois de recruter au-delà du Limousin, principalement dans la grande région sud-ouest de la France.

« Environ 80% de nos diplômés trouvent un emploi dans les huit mois suivant la fin de leur formation », note Frédéric Serre, coordinateur-

enseignant du site d'Ahun. « Les collectivités, avec en plus l'émergence des communautés de communes et des pays, ont pris de bras-le-corps les problématiques liées à la valorisation du patrimoine et ont donc beaucoup développé les emplois correspondant à ces formations. Elles constituent près de la moitié des pistes d'insertion professionnelle ».

### AVEC LE SOUTIEN DU CONSEIL GÉNÉRAL

Soutenue par le Conseil Général de la Creuse, la formation des étudiants de l'IUP d'Ahun est particulièrement axée sur la conduite opérationnelle de projets, fort utile dans l'aide à la décision des collectivités. Dans ce cadre, de nombreux contacts, notamment avec l'université espagnole de Terruel qui fut approchée il y a quelques années par le Conseil Général au cours d'un programme européen commun, viennent nourrir la réflexion et la pratique par le partage d'expérience. Mais c'est le travail sur le terrain, effectué durant tout le cursus sur des grands sites patrimoniaux creusois, ainsi que les contacts fréquents avec la Conservation départementale du Patrimoine (service du Conseil Général), qui constituent des atouts considérables dans la professionnalisation de la filière.

**INFO + : POUR RETIRER UN DOSSIER D'INSCRIPTION, S'ADRESSER À LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE LIMOGES – 39 E. RUE CAMILLE GUÉRIN – 87436 LIMOGES CEDEX – TÉL. 05 55 43 55 14 – COURRIEL : SIMONE.BARIANT@UNILIM.FR LES DOSSIERS COMPLETS DOIVENT ÊTRE RENVOYÉS AVANT LE 3 JUIN 2011.**



## FICHES

# Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

## PATRIMOINE DE PAYS

## L'huilerie d'Arcy (Peyrat-la-Nonière)



## MONUMENTS ET ÉDIFICES

## Eglise de Moutier-Rozeille



## OBJETS DU PATRIMOINE

## Vases-bouquets d'autel (Eglise de Lioux-les-Monges)



## FICHES

# Le patrimoine de la Creuse

## MONUMENTS ET ÉDIFICES

### Eglise de Moutier-Rozeille



L'origine très ancienne de Moutier-Rozeille est obscure. Ce monastère fut une dépendance de celui de Saint-Yrieix. Vers 1230, les moines de Moutier-Rozeille devinrent chanoines séculiers et leur chapitre fut transféré à Aubusson en 1674.

En son état actuel, l'église se compose d'une nef de trois

travées, d'un transept avec absidiole sur chaque croisillon et d'un chœur d'une travée terminé par une abside demi-circulaire. Tous les chapiteaux décorant les colonnes sont ornés de feuilles imbriquées, d'animaux, de personnages, d'entrelacs.

La façade occidentale a été remontée au XVI<sup>e</sup> siècle. La porte en anse de panier possède quelques motifs ornementaux Renaissance et au piédroit nord une niche vide. Le clocher, remonté au XVII<sup>e</sup> siècle, est sur le croisillon sud ; une flèche en charpente amortit le massif carré ; l'accès est donné par un escalier à vis logé dans un contrefort.

Notice extraite de Lacroq Louis - Les églises de France (Creuse)  
Editions Letouzey et Ané, 1934, p.109



## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : D'UN LIVRE UNIQUE À L'ORDRE DE MALTE

Les Archives Départementales présentent actuellement et jusqu'au 20 mai, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Creuse, l'exposition consacrée au livre unique « Géotopoét(h)ique de la Creuse ». Conçu par Dom et Jean-Paul Ruiz, cet ouvrage mêle collages de matières et textes d'écrivains et poètes témoignant tous de leur amour pour la Creuse.

A partir du 30 mai et jusqu'au 30 septembre 2011, les Archives proposeront leur grande exposition annuelle, consacrée à l'Ordre de Malte et aux traces qu'il a laissées dans notre département. Sous le titre « La Croix et l'Épée », cette exposition très pédagogique proposera quelques pièces maîtresses, comme le gisant de la commanderie de Maisonnisses.

Archives Départementales de la Creuse (hall d'expositions), avenue Franklin Roosevelt, à Guéret. Entrée gratuite. Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

## OBJETS DU PATRIMOINE

### Vases-bouquets d'autel (Eglise de Lioux-les-Monges)



D'une hauteur de 59 cm et d'une largeur de 28 cm pour le grand vase, de 53 cm et 27 cm pour le petit vase, ces deux vases-bouquets d'autel faisaient probablement partie de deux paires.

En porcelaine dure, peinte, polychrome et dorée, ils sont garnis de fleurs en textile, papier et perles, et placés sous deux globes. Le grand vase est orné sur sa panse de feuillages et de fleurs, le petit vase d'un cartel parsemé d'étoiles portant l'inscription « Jésus ». Ils datent du 19<sup>e</sup> siècle. Les vases-bouquets d'autel conservant leurs garnitures florales et encore exposés sous globe sont assez rares dans la région. En mauvais état, ils nécessitent une prochaine intervention en conservation-restauration.

Ces vases ont été inscrits au titre des Monuments historiques le 21 mai 2010.

## PATRIMOINE DE PAYS

### L'huilerie d'Arcy (Peyrat-la-Nonière)



Aujourd'hui propriété privée et située dans la partie haute du village d'Arcy et connue localement sous le nom de « truelh », cette huilerie à traction animale a fonctionné jusqu'en 1918. On y pressait des faines, des graines telles que la moutarde, le colza, la rave ou le pavot, mais aussi des fruits, noix et noisettes.

Pour l'obtention d'une huile de colza, les graines étaient préalablement broyées, puis placées sur la meule afin de réduire le produit sous forme de « pâte ». Une fois chauffée au four, cette « pâte » était mise dans une toile végétale et insérée dans la cuve du pressoir à coins afin d'être pressée. Une fois décantée, l'huile obtenue était utilisée pour la consommation personnelle des villageois mais également pour s'éclairer. Cette huilerie a été inscrite au titre des Monuments historiques le 6 décembre 1996.

BDC

# Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

## DOCUMENTAIRE

## South Africa



Avec ses côtes escarpées, ses nombreux parcs nationaux et ses métropoles au rythme effréné, l'Afrique du Sud est l'un des pays les plus fascinants au monde. Pour montrer une image complète du pays, Michel Poliza a invité quelques-uns des plus grands photographes d'Afrique du Sud à contribuer à ce livre. Ainsi sont réunies, dans ce magnifique ouvrage, de nombreuses photographies présentant la diversité des paysages et des habitants de cette nation arc-en-ciel.

South Africa / Michael Poliza – Te Neues, 2010 – 237 pages – 29,90 €

## ROMAN

## Le monde attend derrière la porte



Sarah est une jeune fille d'aujourd'hui, entre famille, collègue, copines et premiers émois. Une jeune fille d'aujourd'hui vivant dans un monde d'un autre âge. Ses parents appartiennent à la communauté des Rigoristes. Elle doit porter une longue jupe et cacher sa chevelure sous un foulard. Elle doit se couper du reste du monde, qu'on lui présente comme mauvais et dangereux. Mais Sarah ne veut plus de cette vie sans vie. Un livre formidablement écrit qui interroge sur la liberté et le courage.

Le monde attend derrière la porte / Pascale Maret – Th. Magnier, 2009 – 8,50 €

## BANDE DESSINÉE

## Murena : revanches des cendres

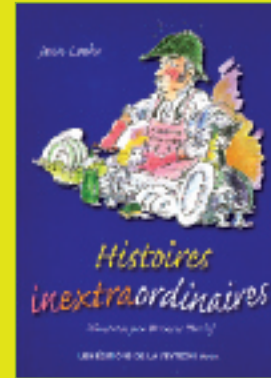


Voici le dernier volume du cycle des épouses de cette splendide série, saluée par le magazine l'Histoire, qui retrace la vie de Néron. Le grand incendie de Rome a été maîtrisé mais les passions sont encore loin d'être éteintes : Murena est obsédé par la vengeance, Néron est de plus en plus seul et des rumeurs l'accusent même d'avoir déclenché l'incendie... Le peuple gronde...

Murena (chapitre VIII<sup>ème</sup>) : Revanches des Cendres – Dufaux/Delaby – Dargaud, 2010 – 12,50 €

## Et aussi...

### HISTOIRES INEXTRAORDINAIRES



Par Jean Loehr

Aux Editions de La Veytizou  
416 pages  
illustrées ;  
22,95 €

L'instituteur bellachon  
Jean Loehr

a repris sa plume alerte pour narrer ces anecdotes de la vie quotidienne, des années 60 à nos jours. Un bric-à-brac d'aventures authentiques, jamais extraordinaires, ni ordinaires. Donc, comme il dit, des « Histoires inextraordinaires », qui constituent la suite logique d'un précédent ouvrage, « Parfum de Récré ».

### PAROLES DE SALERS



Par Pierre Cros

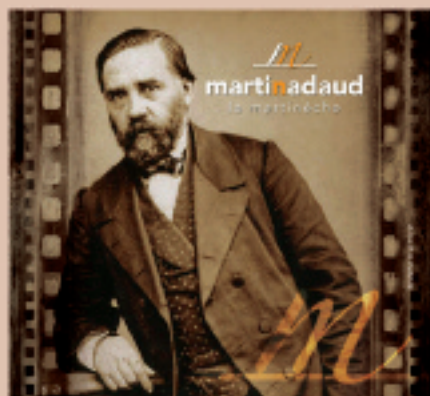
Aux éditions de La Veytizou  
160 pages ;  
15 €

Pierre Cros est un enfant de Mauriac (Cantal) et il n'a pas

oublié sa montagne, ni le fromage de son enfance, malgré une vie bien remplie qui lui aura fait découvrir tant d'autres horizons, comme administrateur de la France d'Outre-Mer ou à la Communauté européenne. Voici Rougette, une vache Salers qui parle ! Une grande bavarde qui dit tout ce qu'elle a sur le cœur, notamment contre cette Europe qui aseptise jusqu'au fromage... À lire en gardant le sens du second degré.

## MAISON MARTIN NADAUD

## La Martinèche, saison 2



« Quand le bâtiment va tout va! », tout le monde connaît sans doute cette fameuse phrase, mais sans toujours savoir qu'elle a été prononcée par le plus célèbre des maçons creusois, Martin Nadaud, à la tribune de la Chambre des députés en 1850. Ouvrier maçon, arrivé à Paris dès l'âge de 14 ans pour travailler sur les chantiers, il est devenu au fil des années élu du peuple. Son origine sociale et son parcours professionnel l'ont naturellement porté à s'impliquer dans le secteur de la construction et des travaux publics, ainsi que dans la défense des classes ouvrières et la protection sociale.

Le domaine de La Martinèche, qui a vu naître Martin Nadaud, est aujourd'hui un lieu dédié à sa mémoire et à son œuvre politique. Ouverte au public depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, la Maison Martin Nadaud a rouvert ses portes depuis le 16 avril.

Les visiteurs plongent au cœur du XIX<sup>e</sup> siècle, dans l'intimité du grand homme, à la découverte de ses engagements. Véritable lieu de citoyenneté, le site propose également une découverte de l'histoire des institutions politiques françaises et européennes pour mieux comprendre leur rôle. Enfin, le jardin invite les visiteurs à la méditation au fil des bancs sonores où sont lus des extraits des Mémoires de Léonard écrit par M. Nadaud.

INFO + : TÉL. 05 55 64 25 15 - COURRIEL : CONTACT@LAMARTINECHE.COM

INTERNET : WWW.MARTINADAUD-MARTINECHE.COM

## JEUNE PUBLIC

LUNDI 2 MAI 2011

Guéret

Tranchée

Textes de Filip Forgeau – Compagnie Zapoï – Théâtre d'ombres et marionnettes – Chantier ouvert au public, entrée libre

Espace Fayolle – La Fabrique – 19h00

INFO : 05 55 52 84 97

MARDI 3, MERCREDI 4 ET VENDREDI 6 MAI 2011



Aubusson / Guéret

Les orphelines

Dans le cadre des "Vendredis sorties", théâtre et marionnettes d'après Marion Aubert – Compagnie Le Préau

• Mardi 3 mai (14h30) et mercredi 4 mai (15h00) : Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson

• Vendredi 6 mai : Espace Fayolle – La Fabrique – 15h00 (scolaires) et 20h00 (tout public)

INFO : 05 55 52 84 97

LUNDI 16 MAI ET MARDI 17 MAI 2011



Aubusson

Mon petit poucet

D'après le conte de Charles Perrault – Textes et mise en scène de José Pliya

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – Lundi 16 mai, 14h30 ; mardi 17 mai, 10h00 (scolaires)

INFO : 05 55 83 09 09

VENDREDI 20 MAI 2011

Guéret

Kachtanka

Dans le cadre des "Vendredis sorties", théâtre d'après Anton Tchekhov

Théâtre Dom – Espace Fayolle – La Fabrique – 15h00 (scolaires) et 20h00 (tout public) – Réserver

INFO : 05 55 52 84 97



VENDREDI 27 MAI 2011

Guéret

Alain Schneider "Dans ma rue"

Dans le cadre des "Vendredis sorties", concert pour les petits (5 ans) et les grands

Espace Fayolle – La Fabrique – 15h00 (scolaires) et 20h00 (tout public) – Réserver

INFO : 05 55 52 84 97

## DANSE

MARDI 31 MAI 2011



Aubusson

De profundis

Chorégraphie de Nathalie Pernette – Compagnie Pernette

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09



MARDI 7 JUIN 2011

La Souterraine

L'homme à tête de chou

Chorégraphie de Jean-Claude Gallotta pour les 14 danseurs du Centre Chorégraphique National

Opéra de Limoges à 20h30 – Départ en car Esplanade Yves Furet à 19h00

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.GALLOTTA-DANSE.COM

## THÉÂTRE



JEUDI 12 MAI 2011

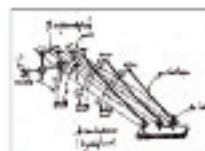
La Souterraine

De toute(s) pièce(s)

D'après les pièces de Feydeau – Compagnie du Dagor

Centre Culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06



JEUDI 12 MAI 2011

Aubusson

Manivelles

Objets animés, musique – Association Ryoanji

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09

VENDREDI 17 MAI 2011

Guéret

La mouette

Textes et mise en scène de Filip Forgeau – Compagnie du Désordre – Chantier ouvert au public, entrée libre

Espace Fayolle – La Fabrique – 19h00

INFO : 05 55 52 84 97



JEUDI 19 MAI 2011

Aubusson

Herem

Poésie en musique et projection d'images – Poème d'André Markowicz – Compagnie l'Unijambiste

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09

## MUSIQUE

**DIMANCHE 3 AVRIL 2011**  
**Villejoint / Crozant**

**Concert de Printemps**

Organisé par l'association "Oc & Oil", concert de musique japonaise avec Hideaki Tsuji et Emiko Ota ; fanfare funk avec Ceux qui marchent debout

Arboretum de la Sédelle - 14h30

**INFO : 06 72 14 10 42 OU [HTTP://ARBOISEDELLE.FREE.FR](http://arboisedelle.free.fr)**



**VENDREDI 6 MAI 2011**  
**La Souterraine**

**Madjo + 1<sup>ère</sup> partie régionale**

Concert de musique entre Pop, Folk et Soul, avec Madjo, chanteuse franco-sénégalaise  
Centre Culturel Yves Furet - 20h30

**INFO : 05 55 63 10 06 OU [WWW.MADJO.FR](http://www.madjo.fr)**

**SAMEDI 14 MAI ET MARDI 24 MAI 2011**  
**Guéret / Bénévent**

**Concerts des professeurs du Conservatoire Départemental Emile Goué**

• Samedi 14 mai : quatre mini concerts de musiques traditionnelles (musique du Limousin, indienne, arabe et celtique)

Auditorium du Conservatoire - 14h00 - Puis "La danse" à 18h30

• Mardi 24 mai : trompettes, orgue et percussion, avec Francis Hardy (trompette solo)

Eglise de Bénévent - 20h30

**INFO ET RESERVATIONS : 05 44 30 26 88 OU [ENM@CG23.FR](mailto:ENM@CG23.FR) OU SUR PLACE**



**SAMEDI 14 MAI 2011**  
**Guéret**

**Norfolk A.C.**

Dans le cadre de "DO RÉ MI Fayolle LA Fabrique", concert Blues et Folk

Espace Fayolle - La Fabrique - 21h00 - Réservé

**INFO : 05 55 52 84 97**

**JEUDI 19 MAI 2011**  
**La Souterraine**

**Concert avec l'Orchestre de Limoges et du Limousin**

Karl Koop Konzert de Cavanna, la 4<sup>ème</sup> Symphonie dite "Tragique" de Schubert et Pulcinella de Stravinski

Centre Culturel Yves Furet - 20h30

**INFO : 05 55 63 10 06**



**SAMEDI 21 MAI 2011**  
**Guéret**

**Figures libres**

Concert de musique symphonique, avec l'accordéoniste Pascal Contet et les 65 musiciens de l'Orchestre de Limoges et du Limousin - Sous la direction de Daniel Kawka

Espace André Lejeune - La Fabrique - 20h30

**INFO : 05 55 52 84 97**

**SAMEDI 21 MAI 2011**  
**Pontarion**

**La chorale "La Clé des Chants" fête ses 20 ans**

Concert gratuit - Eglise - 18h30

**INFO : 05 55 66 67 53**

**OU [WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM](http://www.ahun-creuse-tourisme.com)**



**VENDREDI 27 MAI ET SAMEDI 28 MAI 2011**

**St-Germain-Beaupré / St-Agnant-de-Versillat****Les Genoux**

Sept musiciens en concert

• Vendredi 27 mai à St-Germain-Beaupré - 20h30

• Samedi 28 mai à St-Agnant-de-Versillat - 20h30

**INFO : 05 55 63 10 06**



**SAMEDI 28 MAI 2011**  
**Guéret**

**Caïman Swing Tap Dance**

Dans le cadre du Jazz Club de La Fabrique et de Jazz à la Sout', concert jazz en partenariat avec Musique(s) en Marche - Avec Lionel Raffin (clarinette), Alexis Bourguignon (trompette), Sylvain Roudier (saxophone), Thierry Bourguignon (wash-board), etc

Espace Fayolle - La Fabrique - 20h30

**INFO : 05 55 52 84 97**

**VENDREDI 10 JUIN 2011**  
**Boussac**

**Les Chorales des collèges de Creuse**

Rencontre entre 100 élèves et musiciens, sur le thème "Les prénoms en chansons"

Salle polyvalente - 20h00

**INFO : 05 55 45 15 28 / 40 30**

**SAMEDI 18 JUIN 2011**  
**Guéret**

**Clôture de saison**

Concert, buffet et fête du public - Entrée libre  
Espace Fayolle - La Fabrique - 19h00

**INFO : 05 55 52 84 97**

## CONFÉRENCES



**SAMEDI 30 AVRIL 2011**

**Saint-Sulpice-les-Champs**

Journée d'hommage au Docteur Eugène Jamot  
Visite de l'Espace Muséographique Eugène Jamot, conférences, expo, etc

**INFO : 05 55 67 63 57 OU [WWW.CREUSE-JAMOT.ORG](http://www.creuse-jamot.org)**



**SAMEDI 21 MAI 2011**  
**Boussac**

**Les cartons de tapisserie d'Aubusson**

Conférence-débat par Chantal Chirac, spécialiste de la restauration des cartons de tapisserie  
Salle de cinéma - 20h30

**INFO : 05 55 65 05 95**

**DU JEUDI 26 MAI AU SAMEDI 28 MAI 2011**  
**Guéret**

**5<sup>èmes</sup> Rencontres du Fait-Divers "Quand les politiques s'en emparent"**

Ces Rencontres tenteront de percer les ressorts intimes de cette connexion troublante entre faits-divers et gouvernances. Conférences, projections, dédicaces d'auteurs, exposition de photos et contes dans les bars de la ville.

**INFO : 05 55 81 19 46 OU [WWW.LESRENCONTRESDUFAIT-DIVERS.FR](http://www.lesrencontresdufait-divers.fr)**



**JEUDI 9 JUIN 2011**  
**Guéret**

**"Les peintres de la Vallée de la Creuse"**

Conférence sur les peintres impressionnistes par Christophe Rameix

Musée d'Art et d'Archéologie - 18h30

**INFO : 05 55 52 37 98 OU [WWW.VILLE-GUERET.FR](http://www.ville-gueret.fr)**

## LECTURE - CONTE



**SAMEDI 30 AVRIL 2011**  
**Guéret**

**Mai, joli Mai**  
Poèmes (Tristan l'Hermitte, Louise Labé,

Ronsard...) et musiques de la Renaissance, avec les conteurs René Bourdet et Mélodie Le Bihan accompagnés par l'organiste Sébastien Maigne

Eglise - 20h30  
**INFO : 05 55 41 74 23**

**LUNDI 2 MAI ET MARDI 3 MAI 2011**  
**Guéret**

**Connaître l'opéra, de la Renaissance à l'âge classique**

Stage organisé par la Bibliothèque Départementale de la Creuse et le CNFPT, animé par Vincent Péchenart du Conservatoire Emile Goué  
Bibliothèque Départementale - De 09h30 à 17h00  
**INFO : 05 44 30 26 26**



**JEUDI 5 MAI 2011**  
**Guéret**

**Soirée Littéraire**  
Dans le cadre du livre d'art "Géotopoét(h)ique

de la Creuse" de Dom et Jean-Paul Ruiz, avec Philippe Biget, Bernard Blot, Julien Bosc, Françoise Clédât, Bertrand Courtaud et Gérard Laplace

Archives Départementales - 20h30  
**INFO : 05 44 30 26 26 (BOC) OU 05 44 30 26 50 (ARCHIVES)**

**DU LUNDI 16 MAI AU DIMANCHE 29 MAI 2011**  
**Dans tout le Département**

**Festival Coquelicot 2011**



35 spectacles proposés par de nombreux conteurs, d'horizons variés, dans 32 communes creusoises - Les programmes seront disponibles dans les bibliothèques et les Offices de Tourisme du département

**INFO : 05 44 30 26 26 (BOC) OU WWW.CRL-LIMOUSIN.ORG**



**MERCREDI 25 MAI 2011**  
**Aubusson**

**Le Dodo**  
De et par Yannick Jaulin - Le beau monde ? Compagnie Yannick Jaulin

Théâtre Jean Lurçat - Scène Nationale d'Aubusson - 20h30  
**INFO : 05 55 83 09 09**



**JEUDI 16 JUIN 2011**  
**Guéret**

**Soirée Littéraire au Château**

Soirée consacrée à Marcelle Delpastre, avec Jan dau Melhau et Bernard Combi qui présenteront le texte « sega de segre per un paisan » (suite à suivre pour un paysan) en occitan et français alternés

Chapelle de l'Hôtel du Département - 20h30  
**INFO : 05 44 30 26 26 (BOC)**

**JUSQU'AU 17 JUIN 2011**  
**Guéret et alentours**

**2011 - Année Vialatte**

Lectures, conférences, expositions et films autour d'Alexandre Vialatte, chroniqueur de "La Montagne Centre France", auteur, romancier et traducteur

**INFO : 05 55 52 08 07**  
**OU WWW.VIALATTE.LAMONTAGNE.FR**

## EXPOSITIONS

**DU 15 AVRIL AU 17 MAI 2011**  
**Ahun**

**Exposition de tapisseries et reproductions**

Reproductions et collages sur le thème des "Verdures et mille fleurs"

Office de Tourisme - Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 - Entrée libre

**INFO : 05 55 42 95 93**  
**OU WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM**



**JUSQU'AU 20 MAI 2011**  
**Guéret**

**Exposition "Géotopoét(h)ique"**

Livre d'art créé par les artistes Dom et Jean-Paul Ruiz, textes de Philippe Biget, Françoise Clédât, Bernard Blot...

Archives Départementales de la Creuse - Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00

**INFO : 05 44 30 26 50 OU WWW.CREUSE.FR**

**DU 1ER MAI AU 30 SEPTEMBRE 2011**  
**Fresselines**

**Exposition de peinture**

Par Danièle Demachy Dantin, fortement influencée par le mouvement impressionniste  
Atelier de Conficent - Tous les jours de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

**INFO : 05 55 89 70 83**



**DU 30 MAI AU 30 SEPTEMBRE 2011**  
**Guéret**

**L'Ordre de Malte en Creuse**  
**"La Croix et l'Epée"**

Exposition sur la présence de l'Ordre de Malte dans le département : commanderies

de Maisonnisses, Paulhac, Bourgneuf, etc  
Archives Départementales de la Creuse - Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00

**INFO : 05 44 30 26 50 OU WWW.CREUSE.FR**



**DU 11 JUIN AU 02 OCTOBRE 2011**  
**Fresselines**

**"Sur les pas de Monet..., sur les pas de Cézanne"**

Exposition sur le thème "Les Ciel" de plus de 100 tableaux de peintres paysagistes contemporains inspirés par nos sites creusois. Parallèlement, l'impressionniste Jean Triolet présente ses toiles aux couleurs chaudes de la Provence et du Lubéron

Espace Monet-Rollinat - Du 11 juin au 1er juillet et du 5 septembre au 2 octobre, les week-ends de 14h30 à 18h30 - Du 2 juillet au 4 septembre, tous les jours de 14h30 à 18h30

**INFO : 05 55 89 24 61 (OT) OU WWW.PAYSOUNOIS.FR**



**DU 11 JUIN AU 18 SEPTEMBRE 2011**  
**Aubusson**

**Collection Fougerol**

Exposition de tapisseries anciennes tissées à Aubusson et dans les Flandres entre le XVI<sup>ème</sup> et le XIX<sup>ème</sup> siècle

Office de Tourisme - Du lundi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 ; dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

**INFO : 05 55 46 32 12 OU WWW.OT-AUBUSSON.FR**

**DE JUIN À SEPTEMBRE 2011**  
**Felletin**

**Tapiserie et bâtisseurs**

Dans le cadre du "Centenaire du Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin", exposition de tapisseries anciennes et contemporaines

Eglise du Château - Tous les jours de 14h00 à 18h00 (juin et septembre) ; de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 (juillet et août)

**INFO : 05 55 66 54 60 OU WWW.FELLETIN-TOURISME.FR**



**JUSQU'AU 19 JUIN 2011**  
**Île de Vassivière**

**"Black and White Animals"**

Exposition méticuleuse et poétique de Bethan Huws, qui expérimente le refus d'un art qui ne serait que visuel

Centre International d'Art et du Paysage - Du mardi au dimanche de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

**INFO : 05 55 69 27 27**  
**OU WWW.CIAPILEDEVASSIVIERE.COM**

**SPORT**

**DU VENDREDI 29 AVRIL AU DIMANCHE 1ER MAI 2011**  
**Guéret**

**Grande Traversée du Limousin**

Trois étapes : Saint-Sulpice-Laurière / Guéret ; Guéret / Aubusson ; Aubusson / Evaux-les-Bains

**INFO : 05 55 61 97 90 OU WWW.CREUSE-OXYGENE.COM**

**JEUDI 2 JUIN 2011**  
**Mainsat**

**La Verte et Bleue**  
**Championnat du Limousin**

Course cycliste VTT ouverte à tous

A partir de 13h30 [jeunes] et 15h00 [adultes]

**INFO : 06 78 33 97 13 [CERCLE CYCLISTE MAINSAT EXPERT]**



**DIMANCHE 12 JUIN 2011**  
**Bourganeuf**  
**L'Enjambée creusoise**

Le club "Lou Chami" organise une randonnée pédestre autour de Bourganeuf - 5 circuits de 5 à 45 km

RDV place de la Mairie à 07h30 - Marché du Terroir et de l'Artisanat en centre ville, animations - De 08h00 à 18h00

**INSCRIPTIONS A L'OT : 05 55 64 12 20**  
**INFO : 05 55 54 95 10 (LOU CHAMI)**  
**OU WWW.LOU-CHAMI.COM**



**SAMEDI 18 JUIN 2011**  
**St-Silvain-Bas-le-Roc / Les Pierres Jaumâtres**

**La Foulée des Vieilles Pierres**

Courses pédestres nature de 3 et 13 km

Départ place de la Mairie - 16h30

**INFO : 05 55 65 08 28 OU 05 55 65 05 95 [OT]**

**ARTS DE LA PISTE**

**JEUDI 12 MAI ET VENDREDI 13 MAI 2011**  
**Peyrabout / Mazeirat**

**L'atelier des petits machins trucs**

Spectacle de cirque en musique

• Jeudi 12, salle communale de Peyrabout, 19h30

• Vendredi 13, salle communale de Mazeirat, 20h30

**INFO : 05 55 42 55 93 [OT] OU WWW.CIATE.NET**  
**OU WWW.PETITSDETOURNEMENTS.FR**



**LUNDI 6 JUIN ET MARDI 7 JUIN 2011**  
**Aubusson / Bourgneuf**

**Miettes**

Dans le cadre des "Itinéraires d'artistes, spectacles vagabonds en Limousin", avec Rémi Luchez - Association des dous

• Lundi 6 juin à 19h30 - Théâtre Jean Lurçat - Scène Nationale d'Aubusson

• Mardi 7 juin à 19h30 - Bourgneuf - Place du Mail

**INFO : 05 55 83 09 07**

**DIVERS**



**LUNDI 25 AVRIL 2011**  
**Guéret**

**Course aux œufs géante**

Venez débusquer les œufs déposés par les cloches dans les haies et tentez de découvrir le fameux œuf d'or, échangé à la sortie contre le trésor de Pâques

Labyrinthe Géant des Monts de Guéret - De 14h00 à 20h00 [dernières entrées 18h30]

**INFO : 05 55 41 01 97**

**LES 29, 30 AVRIL ET 1ER MAI 2011**  
**Felletin**

**2èmes Journées Européennes du Feutre**

Avec au programme une exposition-concours "Vous avez dit feutre ?" (Eglise du Château), le Marché des feutriers samedi et dimanche (Espace Saint-Roch), des conférences-débats, ateliers enfants, stages, défilé de mode, etc

**INFO : 05 55 66 54 60 OU WWW.FELLETIN-TOURISME.FR**  
**OU WWW.HISTOIRESDELAINE.FR**



**LES MARDIS 19 ET 26 AVRIL, MARDI 3 MAI 2011**  
**Aubusson**

**Le trésor du tapissier**

Chasse au trésor, énigmes, jeux, initiation au tissage

La Maison du Tapissier - 15h00

**INFO : 05 55 66 32 12 OU WWW.OT-AUBUSSON.FR**



**SAMEDI 21 MAI ET DIMANCHE 22 MAI 2011**  
**Villejoint - Crozant / Arboretum de la Sédelle**

**Journées des Plantes de Printemps**

Visites guidées, vente de plantes, exposition de dessins "Dialogues en chemin" de Georges Lemoine et conférences sur le thème du Japon - De 10h00 à 19h00

• Samedi 21 mai à 15h00, conférence "Mai au Japon" par Sophie Le Berre

• Dimanche 22 mai à 15h00, "Les jardins japonais" par Claire Lecorbeiller

**INFO : 05 55 89 83 16 OU HTTP://ARBOSEDELLE.FREE.FR**



**DIMANCHE 22 MAI 2011**  
**Mérinchal**

**Les Floréales**

Un marché aux plantes et aux fleurs avec diverses animations, mettant en valeur les mille et une facettes du jardin

Château de la Mothe - De 09h00 à 18h00

**INFO : 05 55 67 20 38**



**DU JEUDI 2 JUIN AU DIMANCHE 5 JUIN 2011**  
**Evaux-les-Bains**  
**16ème Virad'A Creusoise**

Rassemblement et rallye réservés aux voitures anciennes des origines à 1940 et "Sport et Prestige" jusqu'en 1960

Circuits touristiques vendredi 3 et samedi 4 juin - Exposition des véhicules dimanche matin, parc du Casino

**INFO : 06 42 89 45 02**

**DU JEUDI 9 JUIN AU SAMEDI 11 JUIN 2011**  
**Aubusson**

**Festival "Les Nuits Noires"**

Festival du polar en présence d'une dizaine d'auteurs, avec projection de films et dédicaces

Vendredi 10 juin à 21h00, Les Presque Papous dans la Tête - A l'avant-scène

**INFO : 05 55 67 72 80**



**LES 17, 18 ET 19 JUIN 2011**  
**Aérodrome de Lépaud**  
**Fly in LFBK**

9ème édition du plus gros rassemblement aéronautique non commercial de France

Samedi 18 juin de 14h00 à 18h30 : meeting aérien avec voltiges, patrouilles aériennes et avions d'exception

**INFO : 06 11 73 33 29 OU HTTP://FLYIN.LFBK.FREE.FR**

\*habitants accueillant



  
greeters  
Creuse

Venez rencontrer nos Greeters\* ...



## Le point commun entre New York et la Creuse ? les **Greeters**\* !



Ils sont creusois, fiers de l'être et invitent les touristes hors des sentiers battus pour faire découvrir leur Creuse, comme ils le feraient avec un ami. Ils ne se substituent en aucun cas aux guides professionnels et ne perçoivent à ce titre aucun revenu ou pourboire. Il s'agit pour le visiteur, comme pour le "Greeters", de ressortir enrichi de cette rencontre. Que ce soit en famille, entre amis ou en individuel, le "Greeters Creuse" vous accueille tout au long de l'année et vous oriente lors de votre séjour dans la Creuse. Ces services sont entièrement gratuits.



➔ +D'INFOS

[www.tourisme-creuse.com](http://www.tourisme-creuse.com)



Agence de Développement et de Réservation  
Touristiques - Tourisme Creuse  
9 avenue Fayolle - B.P.243 - 23005 Guéret Cedex  
[contact@tourisme-creuse.com](mailto:contact@tourisme-creuse.com)